

Image not found or type unknown



Découvert autorisé taux variable

Par **regusse**, le **09/11/2015** à **17:52**

Bonjour

Je suis à la xxxxxx J'ai fait une demande d'autorisation de découvert pour mon compte personnel Je précise que j'ai un chéquier mais pas de carte bancaire

Ma conseillère m'a informé que le taux pratiqué pour ce découvert serait de 19 % Identique donc au taux pratiqué sans autorisation et précise que ce taux tomberait à 11% si j'accepte de prendre une carte bancaire
est ce normal ,

merci pour votre réponse

Cordialemnt